

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 16 AVRIL 2024

<u>Présents</u>: Mme Sylvestre -MM. Pézière - El Fakri - Senecal

Assiste: M. Podan-Mavounzy

Excusé: M. Cokgul

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION

Article 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.



RAPPEL CONCERNANT L'ORGANISATION DES RENCONTRES LORS DES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT DE TOUTES LES CATEGORIES

Article 10.3 du RS du DVOF

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat le même jour (dans la même semaine pour les rencontres du Championnat Futsal), à l'heure officielle (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors). La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matchs opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations. Les demandes de dérogations exceptionnelles et justifiées parvenues dans les délais réglementaires sont examinées par la Commission compétente qui est habilitée à déroger à cette disposition le cas échéant.

MATCH A HUIS CLOS

GROSLAY FC

Seniors D1

A titre conservatoire, la Commission de Discipline en date du 19/12/2023 décide à TITRE CONSERVATOIRE et en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de GROSLAY, en attente de la clôture du dossier en instruction. Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Dates des prochains matchs concernés : 05/05/2024 - 02/06/2024

MATCH A HUIS CLOS

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE Du Mardi 12 Mars 2024

GROSLAY FC

Seniors D3 Poule B Match Coupe du Comité n° 27670439 du 28/01/2024 GROSLAY FC / St BRICE FC



La commission décide que les matchs à domicile de l'équipe SENIORS 2 – Division 3 Poule B – devront se dérouler à huis clos jusqu'à la fin de saison à partir du 18/03/2024 avec 1 arbitre officiel et 2 délégués à la charge du club de GROSLAY.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : 26/05/2024

RETOUR CONVOCATION

La commission regrette les absences non excusées aux convocations des dirigeants des clubs de :

MONTMORENCY amende 20€
MONTSOULT BAILLET amende 20€
HERBLAY amende 20€

RETOUR COMMISSION DISCIPLINE

DU 09/04/2024

U16 D3 Poule B

Match n°25900348 du 10/03/2024

PERSAN US 2 / St LEU FC 2

La commission décide : 3 points de retrait pour l'équipe U16 D3/B au classement 2023/2024 Les matchs à domicile des U16 D3 Poule B se dérouleront à huis clos jusqu'à la fin de la saison 2023/2024

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Dates du prochain match concerné : 05/05/2024 - 02/06/2024



Match n° 25933678 du 10/03/2024 THILLAY ESM / ECOUEN FC

La commission dit match perdu par pénalité à l'équipe du THILLAY ESM

THIILAY ESM -1 pt 0 but ECOUEN FC 3 pts 3 buts

RETOUR COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

DU 04/04/2024

SENIORS D1

Match n° 25897441 du 17/03/2024. OSNY FC 1 / GONESSE RC 1

La commission dit match perdu par pénalité au club de OSNY FC

OSNY FC 0 but -1 pt GONESSE FC 1 1 but 3 pts

SENIORS FEMININES D1

Match n° 27239142 du 02/03/2024. BELLOY St MARTIN ASC / MONTMORENCY FC

La commission dit match perdu par pénalité au club de BELLOY St MARTIN ASC

BELLOY St MARTIN ASC 0 but -1 pt MONTMORENCY FC 2 buts pts

DU 10/04/2024

CDM D1

Match n° 25909338 du 26/03/2024. THILLAY ESM / MCA FC

La commission dit match perdu par pénalité au club de MCA FC

MCA FC 0 but -1 pt THILLAY ESM 1 but 3 pts

SENIORS D2 Poule B

Match n° 26063121 du 24/03/2024 VAUREAL FCM 1 / VILLIERS LE BEL FC 2

La commission dit match perdu par pénalité au club de VILLIERS LE BEL FC 2

VILLIERS LE BEL FC 2 0 but -1 pt VAUREAL FCM 1 5 buts 3 pts

REPORT DE JOURNEES DE CHAMPIONNAT

POUR TOUTES LES CATEGORIES Y COMPRIS CELLE DES FEMININES D1, LES JOURNEES DES 20 ET 21 JANVIER 2024 SONT REPORTEES AU 20 et 21 AVRIL 2024



COURRIERS CLUBS

MARLY LA VILLE

Courriel du 15/04/2024

U14 D4 Poule D

Match n° 26513052 du 02/03/2024

VEMARS SAINT WITZ 21 / MARLY ES 22

Veuillez recréditer le club de l'ES Marly du déplacement de l'arbitre de la somme de €48.50 et débiter le club de Vémars Saint Witz

AUVERS ENNERY

Courrier du 02/04/2024

ANCIENS D2 CONTRE Saint Brice

Ce match n'a pas été reporté pour cause d'intempérie mais c'est la journée complète qui l'a été, donc ce match se jouera bien le 21/04 sur les installations de Saint Brice

GARGES

Courriel du15/04/2024

Match n°25898095

Votre demande est mise en attente car elle concerne une dérogation sur la dernière journée de championnat. Une demande vous sera faite début mai

DEUIL

Courriel du08/04/2024

Anciens D2 Poule B

Match n°25905885 du 07/04/25024

DEUIL ENGHIEN FC 31 / ECOUEN FC 32

Manque accord de votre adversaire

ERMONT ACF

Courriel du 10/04/2024

Changement horaire

U14 D4 Poule D4 du 20 avril 2024

U16 D3 Poule D3 du 21 avril 2024

Manque accord de vos adversaires : en l'absence d'accord, matches maintenus à l'horaire à l'horaire officielle

EMMB

Courriel du 05/04/2024

Anciens D3 Poule C

Match n°26851348

SARCELLES / EMMB

La Commission ne peut répondre à votre demande, manque l'accord de votre adversaire

MENUCOURT

Courriel du 05/04/2024

En engageant 1 seule équipe Seniors saison 2024/2025, celle-ci démarrera le championnat en 4ème division (voir article 10.4 du RS du DVOF concernant les obligations)

REMERCIEMENTS ARBITRE

- PISSARD GABILLET Evan

HORAIRES - DATES (FOOTCLUBS)

VIARMES ASNIERES



Courriel du 15/04/2024 U14 D3 Poule A Match n°25899467 du 20/04/2024 GONESSE RC 2 / VIARMES ASNIERES OL 1 Nouvelle date :11/05/2024 Accord des deux clubs Accord de la COC

EMMB

Courriel du 15/11/2024 U14 D4 Poule E Match n°26513166 du 20/04/2024 JOUY LE MOUTIER FC 2 / EMMB 3 Match reporté à une date ultérieur

BRUYERES BERNES

Courriel du 16/4/2024 Anciens D3 Poule A Match n°26520639 du 12/05/2024 BRUYERES BERNES USM 1 / VALLEE DU SAUSSERON ES 1 Nouvelle date :19/05/2024 Accord des deux clubs Accord de la COC

MARLY LA VILLE

Courriel du 16/04/2024 U14 D4 Poule D Match n°26513032 du 20/04/2024 THILLAY VAUD'HERLAN 1 / MARLY LA VILLE ES 2

Nouvelle date :22/04/2024 Nouvelle heure : 18H30 Accord des deux clubs Accord de la COC

MATCHS A JOUER LE 21/04/2024

Seniors D2 Poule A

Match n°26062932 EMMB 1 / SARCELLES AAS 3 Match à jouer le 21/04/2024 à 15H (inversion de rencontre)

MATCHS A JOUER LE 28/04/2024

Anciens D2 Poule B

Match n°25905873 du 28/04/2024 Entente MMB 32 /. FCM GARGES 31 Le match se jouera à 9H le 28/04/2024

MATCHS A JOUER LE 01/05/2024

Seniors D4 Poule C

Match n°26532612 du 07/04/2024 ECLAIR PUISEUX 1 / DOMONT FC 1



Critérium +45 ans Poule B

Match n°26525507 du 07/04/2024 SOISY AND MARG FC 35 / VAUXOISE ES 35

Anciens D2 Poule A

Match n°25905754 du 07/04/2024 AUVERS ENNERY / ENTENTE BEAUMONT MOURS PERSAN

U18 Poule B

Match n°25898218 du 07/04/2024 ERAGNY FC 21 / COURDIMANCHE AS 21

Seniors D4 Poule A

Match n°25901779 du 07/04/2024 FONTENAY FC / DEUIL ENGHIEN FC

Seniors D3 Poule B

Match n°26475235 du 07/04/2024 PONTOISIENNE JS 1 / ARNOUVILLE FAS 2 Match à jouer le 01/05/2024 au stade Loustau de Pontoise

Seniors D3 Poule C

Match n°26510308 du 07/04/2024 VIARMES ASNIERES / PUISEUX LOUVRES FC 1

U16 D3 Poule E

Match n°26561464 du 07/04/2024 VIARMES ASNIERES / GROSLAY FC

MATCHS A JOUER LE 05/05/2024

CDM D2

Match n°26411396 du 05/05/2024 HERBLAY ES 5 / ROISSY EN FRANCE US 5

MATCHS A JOUER LE 08/05/2024

Anciens D4

Match n°27216348 du 07/04/2024 THILLAY VAUD'HERLAND 32 / SAINT PRIX ES 33

U14 D4 Poule C

Match n°27141799 du 13/04/2024 AUVERS ENNERY FC / SAINT BRICE FC

U18 D2 Poule B

Match n°25898168 du 21/04/2024 ADAMOIS OL / ENTENTE MARLY FONTENAY

U14 D4 poule E

Match n°26513212 du 06/04/2024 FONTENAY FC / ENTENTE MMB

Vétérans +45 ans Poule A

Match n°25906806 du 07/04/2024 AUVERS ENNERY FC 35 / FONTENAY 35



MATCHS A JOUER LE 11/05/2024

U14 D3 Poule B

Match n°25899560. EMMB 21 / SAINT OUEN L'AUMONE AS 22 Match à jouer à 13 H

MATCHS A JOUER LE 12/05/2024

Anciens D2 poule A

Match n°25905751 du 07/04/24 PUISEUX LOUVRES 95 31 / MARLY LA VILLE LA VILLE ES 31

Vétérans AS 32

Match n° 26520637 du 07/04/2024 MENUCOURT AS 32 / PISCOP MOISSELLES AS 31

Critérium +45 ans

Match n°26560342 du 02/06/2024 HERBLAY ES 35 / CORMEILLAIS ASCS

Seniors D4

Match n°26532630 du 02/06/2024 HERBLAY ES 2 /BOUFFEMONT ACF 2

U16 D3 Poule E

Match n°26561414 EMMB 21 / PONTOISIENNE 21 Match à jouer le 12/05/2024 à 13H

CDM D1

Match n°25909217 EMMB 5 / PUISEUX LOUVRES 95 5

MATCHS A JOUER LE 21/05/2024

Seniors D2 Poule A

Match n°26062932 EMMB 1 / SARCELLES AAS 3 Match à jouer le 21/04/2024 à 15H (inversion de rencontre)

MATCHS A JOUER LE 26/05/2024

U16 D3

Match n°25900492 du 02/06/2024 HERBLAY ES 22 / ERAGNY FC 22

DEMANDE DE FEUILLE DE MATCH

MONTMORENCY

D1 féminines

Match n°27239169 du 06/04/2024 MONTMORENCY / COSMO TAVERNY



1ER FORFAIT SANS AMENDE

AUVERS ENNERY

Vétérans +45 ans Poule A

Match n°25906777 du 14/04/2024 VEXIN AS 35 / AUVERS ENNERY FC 35

AUVERS ENNERY FC 35 -1pt Obut VEXIN AS 35 3pts 5buts

BRUYERES BERNES

Vétérans +45 ans Poule B

Match n° 26525506 du 07/04/2024 ENTENTE MMB 35 / BUYERES BERNES USM 35

BRUYERES BERNES USM 35 -1pt Obut ENTENTE MMB 35 3pts 5buts

PERSAN

U16 D3 poule B

Match n° 25900292 du 21/04/2024 PERSAN US 22 / MONTMAGNY FC 21

PERSAN US 22 -1pt Obut MONTMAGNY FC 21 3pts 5buts

1ER FORFAIT AVEC AMENDE

CORMEILLAIS

U16 D3 poule B

Match n° 25900603 du 07/04/2024 BEAUCHAMP AS 21 / CORMEILLAIS ACS 23

CORMEILLAIS ACS 23 Amende 31€

CORMEILLAIS ACS 23 -1pt Obut BEAUCHAMP AS 21 3pts 5buts

FRANCONVILLE

Anciens D1

Match n° 25905621 du 07/04/2024

FRANCONVILLE FC 31 / PORTUGAIS PAIX VIVRE 31

FRANCONVILLE FC 31 Amende 31€

FRANCONVILLE FC 31 -1pt Obut POTUGAIS PAIX VIVRE 31 3pts 5buts

2EME FORFAIT AVEC AMENDE

PARMAIN

Critérium +45 ans Poule A

Match n°25906807 du 07/04/2024



BEAUCHAMP AS 35 / PARMAIN AC 35

PARMAIN AC 35 Amende 35€

PARMAIN AC 35 -1pt Obut BEAUCHAMPS AS 35 3pts 5buts

PRESLES

Seniors D4 Poule C

Match n° 26532613 du 07/04/2024 PRESLES US 1 / BEAUCHAMP AS 1

PRESLES USL 1 Amende 35€

PRSELES USL 1 -1pt Obut BEAUCHAMP AS 1 3pts 5buts

3EME FORFAIT INDUISANT LE FORFAIT GENERAL

PRESLES

Seniors D4 Poule C

Match n° 26532533 du 14/04/2024 PRESLES US 1 / EZZANVILLE ECOUEN 1

FORFAIT GENERAL

PRELES USL 1 Seniors D4 poule C Amende 110€

> Secrétaire de Séance M. P. Senecal

Présidente de Séance Mme Sylvestre